

Budget communal 2010

Maitriser les dépenses tout en préparant l'avenir

Le 26 mars dernier, le budget de la commune a été voté en conseil municipal. Un budget serré, qui tient à la fois compte de la réalité économique et des priorités de l'équipe municipale. Il s'élève, pour 2010, à 9 833 413 € (contre 9 980 196 € en 2009) en recettes et la même somme en dépenses, avec notamment :

- 7 564 812 € pour les dépenses réelles de fonctionnement (personnel, entretien de bâtiments, fournitures, chauffage...) de la commune
- 1 619 601 € pour les travaux et investissements, dont 581 800 € en autofinancement
- 649 000 € en remboursement d'emprunt.

CHIFFRES CLÉS

- Budget d'investissement (hors remboursement d'emprunt) :
 - ▶ 2009 : 1 866 000 €
 - ▶ 2010 : 1 619 601 €
- Budget de fonctionnement :
 - ▶ 2009 : 7 708 870 €
 - ▶ 2010 : 7 862 812 €
- Total des subventions aux associations et structures partenaires :
 - ▶ 2009 : 679 700 €
 - ▶ 2010 : 771 874 €
- Evolution du niveau d'imposition : + 4,2 % (3 % décidé par la commune + 1,2 % décidé par l'état)
- Capacité de remboursement de la dette communale (nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité des emprunts en cours si la commune consacrait toute son épargne à cela) : 8,7 années

TROIS PRIORITÉS POUR 2010

Continuer l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement (charge de personnel, suppression de l'éclairage public la nuit entre 0h30 et 5h30, réduction de la périodicité du journal municipal...), tout en assurant un service de qualité et de proximité.

Consolider la capacité d'autofinancement de la commune afin de limiter le recours à l'emprunt pour les gros projets tout en maintenant une pression fiscale modérée (+ 3 %).

Conserver la capacité d'investissement de la commune, notamment pour développer le secteur social, culturel, sportif, touristique..., tout en maîtrisant l'endettement de la commune.



TROIS QUESTIONS À ABDESSAMAD KOBI, adjoint au Maire chargé des finances

Quelle est la situation financière de la commune au regard du contexte économique actuel ?

Vu le contexte actuel et la grisaille de 2009, la commune de Montreuil-Juigné a su s'adapter à cette nouvelle situation. En effet, malgré la baisse des recettes (droits de mutation fonction du nombre de ventes/achats de logements, frais de crématorium...), la commune a réalisé pendant la période 2009-2010 des investissements lourds en lien étroit avec le social et la culture (Centre social, Centre J. Prévert...).

Quels sont les principaux enjeux ?

La situation géographique de la commune lui permet d'être au cœur de

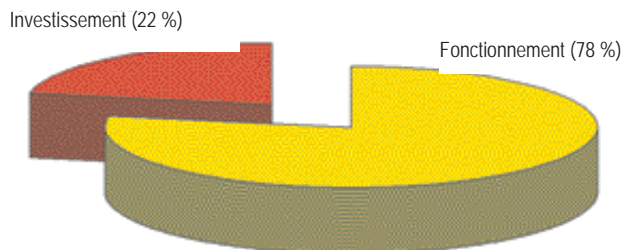
l'expansion de l'agglomération angevine, en bénéficiant notamment de l'attractivité du tramway, de la future zone Atoll, de l'autoroute A11, de la création de Terra Botanica... Cette situation amène et oblige les élus à promouvoir un développement cohérent, maîtrisé et harmonieux de la ville.

Quels sont les leviers possibles ?

Les enjeux pour les prochaines années sont donc multiples, mais ils concourent tous à un même objectif : garder une commune dynamique et attractive. Et pour répondre à cet objectif, nous devons poursuivre des investissements structurants, tout en veillant à la maîtrise des coûts, à la réduction des dépenses de fonctionnement.

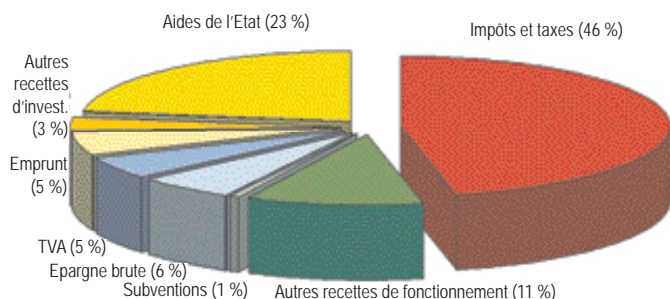
► Quelle répartition entre le budget de fonctionnement et d'investissement ?

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT



► D'où viennent les recettes de la commune ?

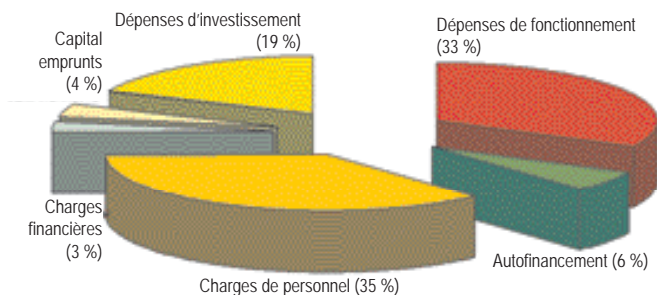
RÉPARTITION DES RECETTES



On note, pour 2010, une baisse des recettes liée, notamment, à une diminution des aides de l'Etat, des droits de mutation (moins de ventes de maisons), des taxes funéraires et des recettes des services (piscine).

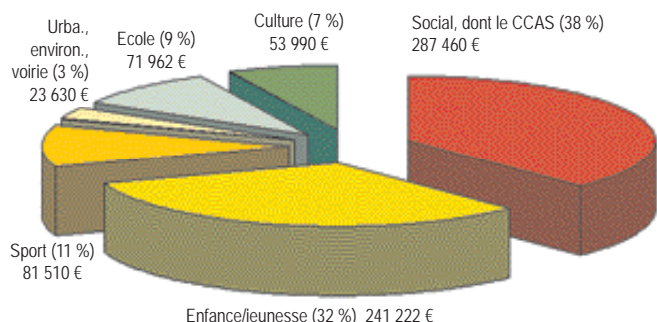
► Où vont les dépenses de la commune ?

RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES

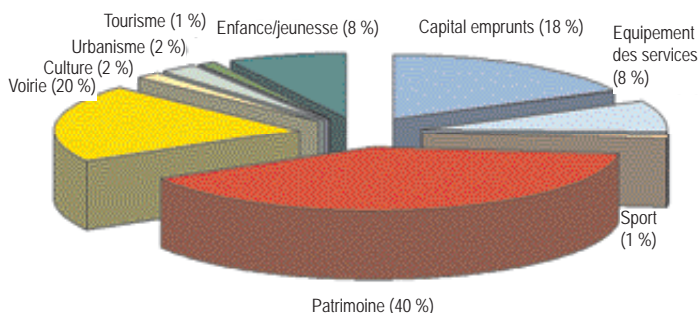


Les dépenses progressent cette année en raison, notamment, de la création du centre social, de l'extension du service culturel.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR SECTEUR



RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

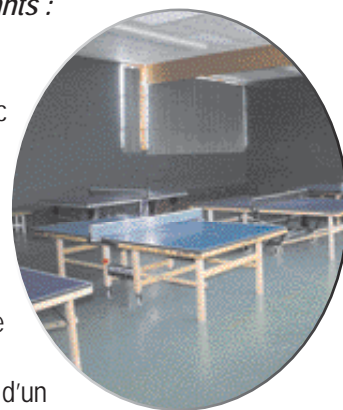


► Quelles sont les principales dépenses d'investissement ?

Le conseil municipal a décidé d'investir 1 970 601 €, notamment dans les programmes suivants :

• Bâtiments/grands travaux :

- Création d'un ludoparc dans le parc F. Mitterrand : 150 000 €
- Construction d'un poste de police municipal et mise en accessibilité de l'entrée de la Mairie (coût total de l'opération) : 300 000 €
- Extension de la salle de tennis de table : 400 000 €
- Piscine : étude pour la réalisation d'un nouveau bassin extérieur : 100 000 €
- Création d'une aire de camping-car : 20 000 €
- Rénovation des fresques de l'église St-Etienne : 21 430 €



• Voirie/cadre de vie :

- Restructuration du réseau d'eaux pluviales avenue du président Kennedy (suite des travaux actuels) : 200 000 €
- Réfection de la chaussée rue Jules Ferry : 60 000 €
- Réfection des trottoirs rue Victor Hugo aux abords de la résidence de la Moncellerie : 40 000 €
- Réfection de la chaussée rue de Gènes : 25 300 €
- Création de 2 quais de bus place de la République : 20 000 €
- Réfection de la chaussée de la 2^{ème} tranche du chemin du Roger : 25 000 €



• Matériel :

- Logiciel de gestion des services périscolaires (cf. 7) : 35 000 €
- Tondeuse toro pour le service espaces verts : 70 000 €

• Remboursement d'emprunts : 351 000 €.